

Déclaration liminaire à la CAPD du 18 décembre 2012

La représentativité et les représentants des personnels ont été quelque peu malmenés ces dernières années pour des raisons diverses. Le paritarisme s'est vu remis en cause tant sur la forme que sur le fond (Délais d'étude des documents parfois trop courts, comptes-rendus trop tardifs, représentants non informés de modifications importantes des conditions de travail, multiplication de groupes de travail au dépend des CAPD et non remplacement de certains représentants, consultation formelle sans prise en compte de l'avis des représentants des personnels...).

Notre Ministre prône le retour de la confiance comme un des préalables pour faire avancer l'Ecole. Mais cette confiance se construit avec des gestes concrets à tous les niveaux : national, académique et départemental. Très attachés au respect de la représentativité acquise lors des élections professionnelles, nous estimons que chacun, dans son rôle, avec respect et sérieux, doit contribuer à faire vivre un dialogue serein et constructif.

Des améliorations sont encore nécessaires sur un certain nombre de sujets ayant des conséquences directes sur la vie professionnelle et le déroulement de carrière de nos collègues.

Pour l'ensemble des opérations administratives, nous souhaitons une consultation de la CAPD qui ne doit pas être remplacée par la seule tenue de groupes de travail.

Concernant le mouvement départemental, 2 groupes de travail se sont tenus sur les mesures techniques. Pour le SNUipp-FSU, une troisième réunion est incontournable, puisque jusqu'alors, seules les organisations syndicales ont exprimé leurs propositions sans débat contradictoire avec l'administration. On ne saurait concevoir le dialogue en un scénario dans lequel une seule partie s'exprime et l'autre décide.

Le retour de la confiance ne sera une réalité que si les acteurs le souhaitent. Bien sûr les collègues ont besoin d'un ministère qui les soutienne et les valorise tant en matière de conditions de travail qu'en terme de rémunérations. Nous sommes très loin du compte.

Dans ce contexte, les attitudes locales prennent toute leur importance. Les collègues ont besoin de l'aide et du soutien de leur administration pour que les relations professionnelles respirent à nouveau. Notamment, le droit doit être respecté dans tous les domaines (Frais de déplacement, remplacement, formation continue, et aussi le droit syndical...) et l'autorité, si elle est nécessaire, doit être utilisée là où elle est efficace. C'est tout l'art des experts en relations humaines. En revanche, lorsqu'elle génère de la suspicion ou du ressentiment, elle concourt à une dégradation du service.

Parce qu'ils reconnaissent qu'une oreille attentive et disponible est portée localement à leurs demandes, les représentants du SNUipp-FSU ont espoir de réussir ensemble une véritable amélioration du système scolaire. Il faudra toutefois que des décisions nationales permettent d'améliorer sensiblement les conditions de travail et de rémunération des enseignants.